

Colombie: La Cour suprême ordonne au ministre de la Défense de s'excuser pour les brutalités policières

Image not found or type unknown

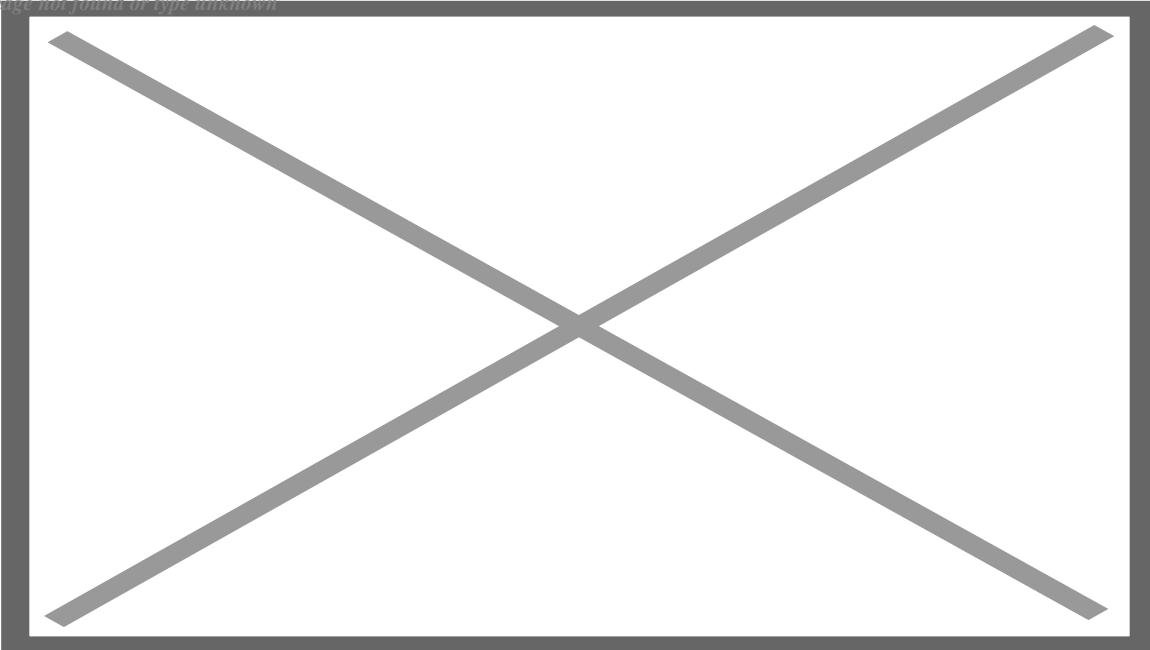


Image: Telesur

Bogota, 24 sept (RHC) La Chambre de cassation civile de la Cour suprême de justice colombienne (CSJ) a ordonné mardi au ministre de la Défense, Carlos Holmes Trujillo, de présenter des excuses dans les 48 heures, en raison des brutalités policières lors des manifestations du 21 novembre 2019.

Le ministre de la Défense est tenu de «procéder dans les 48 heures (...) à la présentation d'excuses pour les excès des forces publiques, notamment ceux commis par les brigades mobiles antiémeutes de la police nationale (Esmad)», a ajouté la Cour suprême de justice.

La Cour Suprême de Justice a ordonné «à l'ESMAD et à toute institution menant des activités de police de suspendre l'utilisation de fusils de calibre 12 dans les 48 heures suivant la notification de

cette décision.

L'arrêt de la Cour suprême fait suite à une plainte de 49 citoyens colombiens qui demandaient la mise en œuvre d'un protocole interdisant les excès de la police.

Source: Telesur

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/234990-colombie-la-cour-supreme-ordonne-au-ministre-de-la-defense-de-sexcuser-pour-les-brutalites-policieres>



Radio Habana Cuba